

Alors que le principe de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives est un principe constitutionnel depuis 1999, la France reste en milieu de classement en termes de représentation des femmes dans ses assemblées élues, écrit Tokia Saïfi.

*Tokia Saïfi est députée au Parlement européen au sein du Parti populaire européen (PPE) et ancienne ministre au Développement durable.*

Alors que le principe de l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives est un principe constitutionnel depuis 1999, la France reste en milieu de classement en termes de représentation des femmes dans ses assemblées élues, loin derrière la Suède et l'Espagne, mais aussi [le Rwanda](#), qui occupe la première place de ce classement, ou encore la Belgique, l'Angola ou l'Italie.

Ces chiffres montrent que légiférer reste une nécessité pour assurer une véritable représentativité des instances dirigeantes politiques, économiques, ou institutionnelles tant au niveau national qu'au niveau européen, puisque bien souvent ces domaines restent la "chasse gardée" des hommes.

Ainsi, [la finalisation de la directive adoptée par le Parlement européen le 20 novembre dernier](#) et qui fixe à 40% la proportion de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises européennes d'ici à 2020, devrait figurer parmi les priorités de l'actuelle présidence grecque du Conseil.

Pourtant, ce ne sera pas le cas et il faudra probablement attendre le renouvellement du Parlement européen et celui de la Commission européenne, qui interviendront cette année, pour que ce dossier soit remis sur la table de travail.

Je constate souvent cette dichotomie entre la volonté politique en faveur d'une plus grande implication des femmes et la mise en œuvre des textes existants.

Reste qu'elle n'est pas, à mon sens, une fatalité : des lois existent, sur lesquelles les femmes peuvent s'appuyer. Et surtout, des outils existent, dont elles doivent apprendre à tirer le meilleur profit. Mon rôle d'élue étant précisément de forger, promouvoir, et aider à utiliser ces outils.

De nombreuses études montrent qu'en politique ou dans les entreprises, les femmes ont moins la culture du réseau que les hommes, qu'elles ont tendance à moins se mettre en avant.

C'est tout l'intérêt des instances informelles telles que le [Women's Forum for the Economy and Society](#), que j'accueille la semaine prochaine au Parlement européen, et qui favorise la mise en réseau durable et opérationnelle de professionnelles de tous secteurs et de tous horizons.

L'autre atout majeur de ce Forum est qu'il aménage un espace public permettant aux femmes d'affirmer leurs compétences, leurs savoir-faire, en un mot, de défendre leur méthode aussi bien que leur bilan.

C'est d'ailleurs le fil rouge qui guide mon action en tant qu'élue européenne : mettre en avant l'impact socio-économique positif d'une représentativité renforcée, plutôt que de miser sur des textes parfois condescendants et sans conséquence pratique.

Ainsi, en début d'année dernière, dans le cadre des travaux de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée que je préside, j'ai initié un séminaire à destination des élues marocaines, tunisiennes, algériennes et libyennes qui devaient alors prendre part à plusieurs échéances électorales historiques dans leurs pays respectifs.

J'ai souhaité organiser des sessions de travail très concrètes comme par exemple comment élaborer un budget, participer effectivement au processus législatif ou comment communiquer sur ses activités aux citoyens.

Au moment où les pays de notre voisinage Sud devaient rechercher un consensus politique le plus large possible pour tenir les promesses des Printemps arabes, l'expérience du Parlement

européen a été extrêmement enrichissante pour l'ensemble des participantes.

Dans le monde entier, la participation des femmes en politique connaît à l'heure actuelle plus d'avancées que de reculs. Nous devons dès maintenant prendre conscience que nous ne sommes plus au stade des initiatives, mais bel et bien à celui de la consolidation. Dès lors, c'est aux femmes elles-mêmes d'en saisir toutes les opportunités et d'en développer de nouvelles.